

A V I S P U B L I C

AVIS PUBLIC est donné que la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 2^e jour du mois de juin 2014, le règlement numéro **209-2014** ayant pour but d'établir une politique d'embauche et des conditions de travail du personnel cadre et des employés municipaux.

Toute personne intéressée par ce règlement peut le consulter au bureau de la soussignée durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ A SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE, CE 3e JOUR DE JUIN 2014.

Secrétaire-trésorière

Je soussignée, Christiane Berger, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière, certifie par les présentes sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre treize et dix-huit heures de l'après-midi le 3^e jour de juin 2014.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce troisième jour de juin de l'an deux mille quatorze.

Christiane Berger
Directrice générale &
Secrétaire/trésorière